



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE



Affiliée à :
Fédération Française de Football (FFF)
Caribbean Football Union (CFU)
Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

Mesdames et Messieurs de la Presse sportive

Mesdames et Messieurs les éducateurs.

Réfs. : .GASP/DTR/CMJ

Fort de France, le 14 Octobre 2022.

Objet : Challenge à 8 Foot Féminin seniors

Mesdames et Messieurs Les Présidents,

La reprise des compétitions féminines seniors du week-end dernier du 09 Octobre a été quelque peu tronquée.

La 2ème journée programmée ce week-end du 16 Octobre se jouera avec 2 matchs reportés.

Afin de pallier les difficultés administratives et sportives rencontrées par certains clubs en ce début de saison et afin de permettre aux clubs d'être opérationnels pour la suite du championnat de Foot à 11, un Challenge de Foot à 8 commencera le week-end du 22 Octobre sous forme de 4 plateaux de 4 équipes à raison de 5 journées.

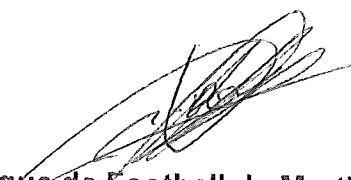
Le règlement sportif et le calendrier joint vous donneront plus de détails.

Le calendrier sera en ligne sur Foot 2000.

Nous vous remercions par avance.

Comptant sur votre compréhension pour favoriser le développement de la pratique féminine, recevez Mesdames et Messieurs Les Présidents, nos sportives salutations.

Pour Le Secrétaire Général et par ordre
Le Directeur Technique Régional


Ligue de Football de Martinique
2, rue Saint John PERSE - Morne Tartenson
B.P. 307 - 97203 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél 0596 72 89 89 - Fax 0596 63 14 99
SIRET 314 291 717 0028 - APE 9312 Z
secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr

LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

2 rue Saint-John Perse Morne Tartenson - BP 307 - 97203 Fort de France Cedex - Tél. 0596-72-89-89 - Fax. 0596-63-14-99

secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr

La correspondance et les règlements doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Secrétaire Général

PLATEAU 1		PLATEAU 2		PLATEAU 3		PLATEAU 4		
J1	1 AFC	2 ASSAUT	5 CLUB FRANCISCAIN	6 CS MILITAIRE	9 GOLDEN LION	10 NEW STAR	13 RC ST JOSEPH2	14 RC RP2
	3 CLUB COLONIAL	4 CLUB FRANCISCAIN	7 EMULATION	8 GAULOISE	11 RC RP	12 RC ST JOSEPH	15 SANTANA	16 SCL
23/10/2022								
J2	1 AFC	5 CLUB FRANCISCAIN	2 ASSAUT	6 CS MILITAIRE	3 CLUB COLONIAL	7 EMULATION	4 CLUB FRANCISCAIN	8 GAULOISE
	9 GOLDEN LION	13 RC ST JOSEPH2	10 NEW STAR	14 RC RP2	11 RC RP	15 SANTANA	12 RC ST JOSEPH	16 SCL
06/11/2022								
J3	1 AFC	6 CS MILITAIRE	2 ASSAUT	7 EMULATION	3 CLUB COLONIAL	8 GAULOISE	4 CLUB FRANCISCAIN	5 CLUB FRANCISCAIN
	11 RC RP	16 SCL	12 RC ST JOSEPH	13 RC ST JOSEPH2	9 GOLDEN LION	14 RC RP2	10 NEW STAR	15 SANTANA
20/11/2022								
J4	1 AFC	7 EMULATION	2 ASSAUT	8 GAULOISE	3 CLUB COLONIAL	5 CLUB FRANCISCAIN	4 CLUB FRANCISCAIN	6 CS MILITAIRE
	12 RC ST JOSEPH	14 RC RP2	11 RC RP	15 SANTANA	10 NEW STAR	16 SCL	9 GOLDEN LION	13 RC ST JOSEPH2
03/12/2022								
J5	1 AFC	8 GAULOISE	2 ASSAUT	5 CLUB FRANCISCAIN	3 CLUB COLONIAL	6 CS MILITAIRE	4 CLUB FRANCISCAIN	7 EMULATION
	10 NEW STAR	15 SANTANA	9 GOLDEN LION	16 SCL	12 RC ST JOSEPH	13 RC ST JOSEPH2	11 RC RP	14 RC RP2
09/12/2022								

- 1 AFC
- 2 ASSAUT
- 3 CLUB COLONIAL
- 4 CLUB FRANCISCAIN 2
- 5 CLUB FRANCISCAIN
- 6 CS MILITAIRE
- 7 EMULATION
- 8 GAULOISE
- 9 GOLDEN LION
- 10 NEW STAR
- 11 RC RP
- 12 RC ST JOSEPH
- 13 RC ST JOSEPH2
- 14 RC RP2
- 15 SANTANA
- 16 SCL

Championnat à 8 de 16 équipes, format foot animation U11, 4 équipes par plateau, 3 matchs de 2x15 min + pause 5min de pause, 10 min de pause entre chaque rotation.

REGLEMENT CHALLENGE A 8 FOOT FEMININ

LOI 1 : TERRAIN DE JEU

- Le terrain doit avoir les dimensions suivantes : longueur 65 mètres, largeur : 50 mètres.
- Ces dimensions correspondent à un demi-terrain de jeu à 11.
- Les dimensions des buts sont de 6 x 2,10 mètres (tolérance 2 mètres). Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à onze de préférence (les buts pivotants sont recommandés).
- **Une surface de réparation de 26 mètres (10 mètres de chaque côté des poteaux) sur 13 mètres doit être tracée au sol** avec des bandes plastiques ou des coupelles (si possible plates).
- Le cercle central a 6 mètres de rayon.
- **Le point de réparation (pénalty) est placé à 9 mètres du but.**
- **Les remises en jeu (6 mètres) s'effectuent à 9 mètres de la ligne de but à droite ou à gauche (environ 1 mètre) du point de réparation.** Cette remise en jeu devra obligatoirement être effectuée par le Gardien de But. Dans le cas contraire, elle sera à recommencer et devra être effectuée par ce dernier.

LOI 2 : BALLON

- **Ballon utilisé** : numéro 5 convenablement gonflé.

LOI 3 : NOMBRE DE JOUEURS

- **Une équipe se compose de 8 joueurs dont un gardien de but et de 6 remplaçantes maximum.** Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre. Les joueuses remplacées deviennent remplaçantes.
- **Une équipe présentant moins de 6 joueuses est déclarée forfait.**
- **Les remplaçantes et le(s) responsable(s) de l'équipe (2 maximum)** doivent se trouver de part et d'autre du but à 11.
- Toutes les joueuses doivent participer au moins à 50 % du temps de jeu total.
- Les joueuses U14, U15F, U16F sont autorisées à jouer dans ce challenge..

LOI 5 : ARBITRE

- Identique à celle du jeu à onze.

Rappel : l'arbitrage peut être assuré par les jeunes arbitres ou autres arbitres seniors ou tout licencié sous réserve qu'il connaisse bien les règles du Foot à 8.

LOI 6 : ARBITRES ASSISTANTS

- Identique à celle du jeu à onze.

L'arbitrage à la touche peut être assuré par une joueuse remplaçante en cas de défection (avec en possession les chasubles sous la responsabilité de l'éducateur (15 minutes maximum par joueuse, rotation pendant les pauses coaching et mi-temps).

En cas d'absence de remplaçantes, l'arbitre assistant sera une personne licenciée.

LOI 7 : DUREE DU MATCH

16 équipes. 4 équipes par plateau, 3 matchs de 2 x 15 minutes + 5 minutes de pause et 10 minutes entre chaque rotation.

LOI 8 : COUP D'ENVOI ET REPRISE DE JEU

- Identique à celle du jeu à onze.

LOI 11 : HORS JEU

- Identique à celle du jeu à onze : la zone de hors-jeu est délimitée par la ligne de but, les lignes de touche et **la ligne médiane**.

Position de hors-jeu

Être en position de hors-jeu n'est pas une infraction en soi.

Un joueur est en position de hors-jeu si :

- il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant-dernier adversaire (*sachant que le dernier défenseur est généralement le gardien de but*).

Un joueur n'est pas en position de hors-jeu s'il se trouve :

- dans sa propre moitié de terrain
- à la même hauteur que l'avant-dernier adversaire, ou
- à la même hauteur que les deux derniers adversaires.

Pas d'infraction

Il n'y a **pas d'infraction de hors-jeu** quand un joueur reçoit le ballon directement :

- sur un coup de pied de but, ou
- sur une rentrée de touche, ou
- sur un coup de pied de coin.

LOI 12 : FAUTES ET COMPORTEMENT ANTI-SPORTIF

- Identique à celle du football à onze. **Les fautes et incorrections doivent être sanctionnées comme suit :**

Les coups francs directs

Un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse de la joueuse qui, avec imprudence, témérité ou excès d'engagement :

- donne ou essaye de donner un coup de pied à l'adversaire ;
- fait ou essaye de faire un croche-pied à l'adversaire ;
- saute sur un adversaire ;
- charge un adversaire ;
- frappe ou essaye de frapper un adversaire ;
- bouscule un adversaire ;
- tacle un adversaire.

Un coup franc direct est également accordé à l'équipe adverse de la joueuse qui :

- tient un adversaire ;
- crache sur un adversaire ;
- touche délibérément le ballon de la main (exceptée la gardienne de but dans sa propre surface de réparation).

Le coup franc direct sera exécuté à l'endroit où la faute a été commise.

Le coup de pied de réparation (pénalty)

Un coup de pied de réparation (penalty) est accordé quand l'une de ces dix fautes est commise par une joueuse dans sa propre surface de réparation, quel que soit l'endroit où se trouve le ballon à ce moment-là, pourvu qu'il soit en jeu.

Les coups francs indirects

Un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse si, à l'intérieur de sa propre surface de réparation, une gardienne de but :

- garde le ballon en main pendant plus de six secondes avant de le relâcher ;
- touche une nouvelle fois le ballon des mains après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par un autre joueur ;
- touche le ballon des mains sur une passe bottée délibérément par un coéquipier ;
- touche le ballon des mains directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.
- dégage de volée ou de demi-volée. Il peut donc relancer à la main ou au pied en mettant au préalable le ballon au sol.

Pour les fautes ci-dessus qui se situent à l'intérieur de la surface de réparation, la sanction est coup franc indirect à 13 mètres dans l'alignement de la faute avec mur à 6 mètres.

Un coup franc indirect est également accordé à l'équipe adverse de la joueuse qui, de l'avis de l'arbitre :

- joue d'une manière dangereuse ;
- fait obstacle à la progression d'un adversaire ;
- empêche la gardienne de but de lâcher le ballon des mains ;

Le coup franc indirect sera exécuté à l'endroit où la faute a été commise.

LOI 14 : COUP DE PIED DE REPARATION

- Identique à celle du football à onze, sous réserve de la modification de la distance du point de réparation : **9 mètres au lieu de 11.**

LOI 15 : RENTREE DE TOUCHE

- Identique à celle du football à onze, au moment de la rentrée de touche, l'exécutante doit :

- faire face au terrain de jeu ;
- avoir, au moins partiellement, les deux pieds au sol, soit sur la ligne de touche soit à l'extérieur du terrain ;
- tenir le ballon avec ses deux mains ;
- lancer le ballon depuis la nuque et par-dessus la tête ;
- lancer le ballon depuis l'endroit où il est sorti du terrain.

Toutes les adversaires doivent se trouver à au moins deux mètres de l'endroit où est effectuée la rentrée de touche. L'exécutante ne doit pas retoucher le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par une autre joueuse.

LOI 16 : COUP DE PIED DE BUT

- Identique à celle du football à onze.

Le ballon est placé devant le but à une **distance de 9 mètres de la ligne du but**, à droite ou à gauche (environ 1 mètre) du point de réparation.

Cette remise en jeu devra **obligatoirement être effectuée par le Gardienne de But**. Dans le cas contraire, elle sera à recommencer et devra être effectuée par ce dernier.

LOI 17 : COUP DE PIED DE COIN

- Identique à celle du football à onze mais la distance à respecter par les joueuses de l'équipe adverse au moment de la frappe est **de 6 mètres au lieu de 9,15 mètres.**